



RETRAITE – PREVOYANCE – ACTION SOCIALE – MUTUELLE – PREVENTION

Actualité et services IRCEM sur www.ircem.com.



Le site permet de s'informer et comprendre sa retraite (relevé de carrière en ligne), accéder aux informations concernant le service social (simulation des aides), s'inscrire à la newsletter ...

Des conseillers sont à votre écoute info@ircem.com ou **0 980 980 990**
du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h30 (appel non surtaxé)

Service de soutien et d'accompagnement gratuit **0 801 01 10 10** (ouvert 7j/7 et 24h/24)

Retrouver l'ensemble des services (retraite, prévoyance, action sociale, santé et prévention)
Rendez-vous sur www.ircem.com et sur le lien <https://www.ircem.com/bienvenue-2/>

Retraite : A partir de 45 ans, possibilité d'un Entretien Individuel Retraite (EIR) au **0 980 980 059**.

Prévoyance : Depuis février 2018 pour le département 44, indemnisation automatique en cas d'arrêt de maladie, il n'est donc plus nécessaire de faire la demande de prestations auprès de l'IRCEM en cas d'arrêt de maladie. Généralisation de ce dispositif sur toute la France courant 2018.
Pour bénéficier des autres prestations de l'accord national de prévoyance (maladies redoutées, capital décès, rente éducation, maintien des garanties), il est toujours nécessaire de contacter directement les services de l'IRCEM.

Préserver votre capital santé, sécuriser vos proches et votre domicile, vous détendre et rester informé.

Rendez-vous sur www.vivonsbienvivonsmieux.fr

Etre bien protégé et protéger ses proches (complémentaire santé, garantie en cas de décès, d'accident)

Rendez-vous sur www.ircem.com espace **Mutuelle**
www.ircemmutuelle.com ou composez le : **0 980 980 390** (appel non surtaxé)

Et aussi, la page **Facebook** et l'**appli IRCEM** sur Google play store